

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20089946

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

28 JUL. 2020

TRIBUNAL DE ~~Commerce~~ **GREFFE**
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0461.608.746**

Dénomination

(en entier) : **DELI MOESKROEN**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **7700 Mouscron, Grand Place 8-9**

Objet de l'acte : Résignation - nomination gérant

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 30 juin 2020:

- Prend connaissance de la résignation de Mme. Brigitte Lommens et Mme. Joke T'Kindt en tant que gérants de la société, avec effet à partir du 30 juin 2020.
- élit la SPRL MCSD (BCE 0680.979.491) avec représentant permanent monsieur Olivier Ghenne en tant que gérant de la société, avec effet à partir du 1 juillet 2020.

L'assemblée a accordé une autorisation spéciale à M. Pieter Bax, demeurant à 2800 Malines, Dijle 18 et M. Jan Devriendt, demeurant à 1761 Borchtlombeek, Weverstraat 108, d'élaborer tous les documents nécessaires et de procéder à toute publication au Moniteur belge et de modifier toutes les données de la CBE en fonction des décisions antérieures.

Jan Devriendt (mandataire)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).